Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_029-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-029
SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 2 avril 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. Luc LESAGE, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Muriel LE PAGE, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, Mme Nancy THOMAS, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

Pouvoir :

M. Antony LE BRAS donne pouvoir à Mme Nathalie RENAULT.

Secrétaire de séance : M. Claude GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 34 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2026 a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 14 avril 2026 au 14 juin 2026

GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE CONCARNEAU ET CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION - ACQUISITION DE CONSOMMABLES DE FIXATION, MAINTENANCE ET OUTILLAGE

M. Claude GUILLOU, adjointe au Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Convention de groupement de commandes entre la Ville de Concarneau et Concarneau Cornouaille Agglomération pour les achats de consommables de fixation, maintenance et outillage.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Dans le cadre de la mutualisation des achats et en application des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande Publique, il est proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'une consultation pour l'acquisition de consommables de fixation, maintenance et outillage.

Les règles de fonctionnement du groupement de commandes qui serait constitué entre la Ville de Concarneau et Concarneau Cornouaille Agglomération doivent être retranscrites dans une convention validée par les assemblées délibérantes des 2 entités concernées, avant le lancement de la consultation.

Vu l'avis favorable de la commission des moyens généraux du 29 janvier 2026,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **35 voix POUR**

- Approuve la convention de groupement de commandes ci-annexée,
- Autorise Monsieur le Maire ou son adjointe déléguée à signer la convention.

A Concarneau, le 10 avril 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

Mairie de Concarneau Finistère